

BUDGET PRINCIPAL : BILAN DES ACQUISITIONS ET CESSIONS IMMOBILIERES - 2021

VU les dispositions de l'article L. 2241-1, alinéa 2, du Code Général des Collectivités Territoriales ;

CONSIDERANT le bilan des acquisitions et cessions ci - dessous :

ACQUISITION : NEANT

CESSIONS :

Débiteurs	N° de titres	Parcelles	Libellé	Montant
FRETAR	1473	BV n° 198	TERRAIN RUE DE VERDUN	173,66 €
S.C.I. CHOPIN	1474	BD n° 224	IMMEUBLE 8 RUE GENERAL DE GAULLE	18 900,00 €
FINISTERE HABITAT	1477	BV n° 566-568	2 TERRAINS RUE JULES FERRY	131 920,80 €
GROUPE BERTRAND	1480	ZK n° 190	TERRAIN KERIOUAL	404 515,80 €
LANGLET BENJAMIN	1485	BZ n° 179	LOT 54 COAT QUELFEN	13 941,09 €
TOTAL				569 451,35 €

Ayant entendu son rapporteur, Monsieur Louis SALIOU, Adjoint au Maire ;

VU l'avis de la commission « Finances - Travaux - Agriculture » en date du 7 avril 2022 ;

LE CONSEIL MUNICIPAL ;

APRES en avoir délibéré ;

A L'UNANIMITE ;

PREND ACTE du bilan précité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil municipal.

Fait à Landivisiau, le 15 avril 2022

Le Maire,
Laurence CLAISSE.



Certifié exécutoire

Compte tenu de la transmission

En Préfecture, le... 21 AVR. 2022

Et de la publication, le... 21 AVR. 2022

Fait à Landivisiau, le... 21 AVR. 2022

Le Directeur Général des Services,

Pascal NANTEL